

SUR LA PLANIFICATION DES LANGUES

Claude HAGÈGE

On pourrait se demander si cette Table Ronde sur la planification des langues a bien sa place dans un Congrès de Linguistique, ou du moins, si un linguiste professionnel dont la tâche ordinaire est d'interroger la structure des langues a bien sa place dans une telle Table Ronde. Car certains pourraient considérer que le sujet dont nous traitons ici appartient à ce que F. de Saussure appelait la linguistique externe, et donc regarder avec condescendance nos débats comme extérieurs à la linguistique. En réalité, ce dont il s'agit ici est bien une partie centrale de la linguistique, si du moins celle-ci est conçue, ainsi que je le propose, comme une discipline explicitement anthropologique. En effet, à partir du moment où l'on met clairement, et non pas seulement en forme de vœux pieux, l'homme au centre du langage et des langues, comment ne pas donner une place centrale à ce qui est ici en cause, à savoir l'action humaine sur les langues ?

Par action humaine sur les langues, je veux dire intervention réussie sur certains aspects des langues. Il s'agit donc de changements qui, au lieu d'être, comme on pense que tous le sont exclusivement, des phénomènes d'évolution naturelle des langues humaines, sont au contraire les produits d'une initiative particulière, soit de l'autorité politique, soit d'experts désignés par elle et ayant pour mission d'agir sur la langue, soit encore d'écrivains, d'intellectuels ou, pour les cultures orales, de grands conteurs, dont l'audience auprès de l'ensemble des usagers est assez vaste pour que leurs propositions ou leurs habitudes finissent par acquérir force de loi, c'est-à-dire, ni plus ni moins, par devenir partie intégrante de la langue pour la totalité des locuteurs-auditeurs.

L'action la plus externe est ce qu'on appelle la normalisation, c'est-à-dire le choix d'un moyen d'expression qui sera réputé officiel, par exemple, dans un pays où coexistent de nombreuses langues, la langue considérée comme dominante, en nombre ou en prestige, ou, dans un pays où se parlent de nombreux dialectes d'une même langue, le dialecte tenu pour le plus important ou le plus propre à favoriser l'unité nationale. Ainsi, ce sont les dialectes du nord de la Chine, dont le pékinois, qui ont constitué la base du *putonghua*, langue commune chinoise. Au Zimbabwe, le shona, langue unifiée, a été fondé sur le dialecte zézourou, celui du centre. En Norvège, après un long règne du *bokmal* (anciennement *riksmal*), forme particulière du danois des anciens maîtres du pays, on a reconnu comme seconde langue officielle le *nynorsk* (néo-norvégien), que les travaux du philologue I. Aasen avaient tiré des dialectes occidentaux, moins exposés à l'influence danoise et sentis comme plus nationaux.

Mais au-delà de la normalisation, la langue elle-même peut être l'objet d'une intervention humaine aboutie, et cela dans ses parties les plus nucléaires. Ainsi, en phonétique, domaine apparemment le plus incontrôlable parce qu'il s'y déploie des comportements articulatoires tout à fait spontanés et à peu près inconscients, on connaît des cas d'intervention de l'autorité politique, comme celui de l'état d'Israël, où le gouvernement a institué pour norme de prononciation celle des Juifs orientaux, qui, par opposition à celle des occidentaux majoritairement yidichophones à l'origine, contient notamment, comme l'arabe, des consonnes pharyngales (à vrai dire, dans l'usage, la prononciation des Juifs européens reste dominante). Un autre domaine des langues, la morphosyntaxe, également considérée comme nucléaire et comme obéissant à des processus inconscients, a pourtant, elle aussi, été l'objet, ici et là, d'interventions précises. Ainsi, en néerlandais, les autorités des Pays-Bas et de Flandre ont donné force de loi à une proposition qui réduisait notablement le domaine du féminin ; en hongrois, langue bien connue pour la sollicitude dont l'ont toujours entourée les patriotes et intellectuels, qui y voyaient le rempart de leur identité politique et culturelle aux époques les plus sombres de l'histoire magyare, on a rétabli la conjugaison en *-ik*, qui était en train de se confondre avec l'autre type ; en finnois, lui aussi objet récurrent d'un façonnement à motivations patriotiques, les désinences casuelles et personnelles, qui s'étaient amuïes dans la plupart des dialectes du fait de l'affaiblissement des voyelles atones en position finale, ont été restituées par les réformateurs.

Enfin, le cas le plus frappant d'investissement politique et culturel dont une société humaine peut charger la langue est celui dans lequel les choses vont jusqu'à l'éclatement. Ce que l'on appelait jusqu'ici le serbo-croate en est peut-être, dans le monde contemporain, un des exemples les plus spectaculaires. Cette langue unifiée avait été choisie par les philologues patriotes serbes, croates et slovènes qui prirent part à la Convention littéraire de Vienne en 1850, comme celle qui représentait le mieux les aspirations d'identité et d'autonomie de chacun face aux impérialismes autrichien et ottoman, car elle était fondée sur le stokavien ijékavien, qui avait l'intérêt d'être à la fois la langue littéraire prestigieuse de la Dalmatie, celle de la Bosnie et de la plus grande partie de l'Herzégovine, enfin celle du Monténégro et de l'ouest de la Serbie. Cependant, les écrivains et linguistes croates reprochaient aux Serbes de n'avoir tenu aucun compte des parlers proprement croates, qui étaient depuis plusieurs siècles les instruments d'expression d'une littérature, c'est-à-dire, essentiellement, le cakavien de Split et de Zadar, et le kaïkavien de Zagreb. Leurs descendants ont toujours dénoncé le centralisme grand-serbe, qu'accentua, selon eux, le rôle de Belgrade comme capitale de la fédération qui s'appela Yougoslavie à partir de 1931. Ils voient dans ce centralisme la cause de mesures hostiles au croate, comme l'interdiction, au bénéfice du serbe officiel, de mots spécifiquement croates, comme *povijest* « histoire », *zemljopis* « géographie », *tisuca* « mille », *opcina* « commune », *nogomet* « football », *zrak* « air », *kruh* « pain », etc. Non seulement les intellectuels et nationalistes croates dénonçaient le serbo-croate comme une création artificielle lorsque la fédération de Yougoslavie était encore vivante, mais depuis sa dislocation et l'indépendance de la Croatie, ils multiplient les occasions de donner au croate un visage aussi indépendant que possible du serbe. Ils le font non seulement dans le domaine le plus naturellement ouvert, par la souplesse de ses structures et le caractère extensible de ses frontières, à l'intervention humaine sur les langues, à savoir le domaine du lexique, mais même dans celui où les langues présentent les plus fortes contraintes, à savoir la grammaire. Ainsi, la norme croate recommande, après les verbes de volonté ou de sentiment, l'infinitif seulement, à l'exclusion de la structure personnelle à conjonction *da* + verbe fléchi, considérée comme serbe, donc étrangère : ex. *volim raditi*

« j'aime travailler », et non *volim da radim*, mot à mot « j'aime que je travaille ». En fait, l'emploi de l'infinitif est surtout un trait kaïkavien et cakavien plutôt que pan-croate, et inversement, la structure à conjonction est, plutôt que pan-serbe, un trait du sud-est de la Serbie, c'est-à-dire un trait balkanique partagé avec d'autres langues de la région, comme l'albanais et le bulgare.

Il apparaît ainsi qu'un vouloir humain peut beaucoup sur une langue : jusqu'à la façonner dans ses parties les plus structurées, et, parce qu'elles sont le produit d'une longue évolution spontanée, les plus inaccessibles, apparemment, à l'action planificatrice consciente. C'est là un des enseignements décisifs de l'étude de l'intervention des sociétés humaines sur le destin de leurs langues.